****

**ATELIER 4 : La réalité des métiers de programmateurs en Centres culturels**

**Présentation de l’initiative**

Le métier de programmateur en Centres culturels, à la croisée de missions et d’impératifs divers et parfois mêmes contradictoires, évolue, pour plusieurs raisons. Pratiques artistiques changeantes, contexte budgétaire étriqué, exigences liées au Décret de 2013: comment ces facteurs et d’autres encore agissent-il sur les pratiques quotidiennes des programmateurs? A quel avenir s’attendre et comment s’y préparer au mieux?

Cet atelier propose de dresser le portrait du métier de programmateur en Centre culturel d’aujourd’hui, dans toute sa richesse et sa diversité, avec toutes ses contraintes et ses opportunités, mais aussi de réfléchir à nos attentes pour demain, en tentant d’y associer celles des artistes et des publics.

Les programmateurs d’autres lieux de diffusion, aux réalités semblables à celles des Centres culturels, sont les bienvenus, afin de partager les points de vue et les expériences.

**Animateurs : Nadine Renquet (ASSPROPRO) et Nicolas Canta (ASTRAC)**

**Rapporteur : Sabine Lapôtre (CC Walcourt)**

Delphine JENICOT (CC Pont-à-Celles – Animatrice)

Caroline COCO (CESEP – Formatrice)

Pierre ANTHOINE (CC Tubize – Directeur)

Bernard MOTTET (CC Rossignol-Tintigny – Directeur)

Sandro PUCCINOTTI (CC Boussu – Animateur)

Khadija EL MAACHI (CC Escale du Nord-Anderlecht – Chargée de projets)

Karim SARTON (CC Ittre – Animateur)

Caroline NAVEZ (CC Jodoigne & Orp-Jauche – Programmatrice)

Cécile VOGLAIRE (CC Genappe – Chargée de projets)

Conchita FERNANDEZ DEL CAMPO (CC Engis – Animatrice)

Fabrice HERMANS (CC Fleurus - Fleurus Culture – Directeur)

Marc ALEXANDRE (CC Beau Canton - Chiny-Florenville – Animateur)

Lucie FOURNIERA (Archipel 19 – Berchem – Chargée de projets)

Hélène JANSSENS (Archipel 19 – Berchem – Chargée de projets)

**Compte-rendu de l’atelier**

**Objectifs de l’atelier**

* S’échanger les pratiques du métier, partager
* Poser une définition du métier de « programmateur »
* Comprendre l’évolution du métier

**1/ Tour de table de présentation**

Présentation d’ASSPROPRO

ORUA qui rassemble des lieux de diffuseurs, avec de la mise en lien, du réseautage.

Des commissions thématiques : pour faire des constats, mettre en place des projets, coordonner des tournées, faire remonter des problématiques, défendre les artistes, leur circulation, le métier de programmateur.

**Quelques attentes et échanges, en vrac, au départ d’un tour de table :**

* Le mot « programmateur » = manque d’humanité. Cela fait référence aux machines -> envie de redéfinir ce mot.
* Préoccupation : quel avenir de la programmation, sous ses aspects économiques. Souvent, on réduit la diffusion par manque d’argent. Comment garantir la diffusion à l’avenir ?
* Contraintes techniques et économiques. Souvent faire de la diffusion, c’est accepter d’être déficitaire sur cette activité.
* Programmation et aide à la création. Avoir une vue d’ensemble. Souvent, on place la danse de manière séparée. Comment réinscrire cette programmation dans un ensemble de projets.
* Programmatrice ou chargé de projet ? Qu’est-ce qui se passe dans la vie et comment peut-on apporter une réponse aux questions sociétales ?
* Programmateur : est-ce un métier à part entière ?
* Quel type de programmations ? « Où sont les vedettes ? , demande le politique» . Le rôle du CC est de pouvoir faire autre chose que « les stars ». C’est aussi de pouvoir faire vivre les petits lieux, faire vivre le Théâtre Action dans les grands lieux. Question des relations entre CC et le politique.
* La danse : une « spécialité » ? Quels spectacles de danses proposer à des gens qui ne vont plus voir de la danse depuis 10 ans ?
* Quid de la dimension « éducation permanente » dans ce métier ?
* C’est parfois intuitif de programmer des spectacles. On tâtonne par essais- erreurs.
* Contraintes des petits lieux : ne pas avoir de lieux équipés, de personnel formé, de matériel.
* Plateforme pour pouvoir remettre un commentaire, partager des avis après avoir vu un spectacle pour permettre à tous de repérer et de connaître les spectacles. Avoir une plateforme construite pour le secteur.
* Avoir un répertoire des salles (taille de plateau).
* Etablir une régie mobile qui pourrait accompagner techniquement des spectacles, par région. Attention à l’évolution du matériel.
* Avoir des pistes, des idées de programmation.
* Des solutions techniques, des solutions pour financer les projets.
* Le décret et la diffusion ? Ne pas avoir de salle permet d’être créatif, de faire autre chose et autrement.

Constats :

Grande diversité des réalités, entre nous, en fonction de la taille du Centre culturel, de son équipement, de la présence ou non d’une salle de spectacles mais aussi de la philosophie de la programmation.

Partage d’expériences : idées, astuces, trucs pour la programmation

* **Les partenariats**
  + A **La Louvière**, le danseur Mauro Battaglia, en collaboration avec le Central, a réalisé une immersion de deux ans au sein de la population. Lors du spectacle, les gens sont invités à venir danser, à parler avec l’artiste… Il a également rencontré des artistes locaux pour créer un cabaret.
* Autre projet à **La Louvière**, des séances de clapping ont été filmées dans des lieux symboliques de la ville avant d’être reproduites sur scènes avec les participants. Les spectateurs ont fini par danser sur la scène avec les artistes.

*Dans ces projets, comme dans d’autres, le Central a décidé de travailler avec les gens du coin, les associations locales.*

*En milieu rural ou urbain, c’est le même crédo, il faut être à l’écoute des associations et établir des thématiques en fonction de ce que les associations vont souhaiter faire remonter. On peut sortir des murs, sortir du territoire pour aller dans l’espace public, sur les places, dans les garages, dans les parkings de magasins, …*

* A **Berchem**, on a vu l’émergence de nouveaux projets grâce à une mission intensifiée qui fédère 3 CC (à Bruxelles – Jette, Berchem, Koeckelberg, ). Les chargés de mission de chaque CC participent à une réunion mensuelle

**Question : Est-ce que le fait de travailler avec les associations, change le public dans les salles ?**

*Le public se déplace plus et va parfois ailleurs grâce à une communication commune à plusieurs lieux. Emmener le public à aller voir, aller en salle avec eux, aller voir ailleurs…. C’est possible quand la confiance s’installe avec les publics.*

* **Les publics.**

*Quand on va au théâtre pour une première fois, il faut que ça se passe bien. Ça doit donner une envie d’y retourner.*

* Certains problèmes apparaissent pour le public, la question de la **garde des enfants**, de la **mobilité**, du **bien-être**

Pour la **garde d’enfants**, le Central de La Louvière a mis en place un **espace de baby-sitting** durant les spectacles. Cela permet de faire venir les « grands absents », les parents.

Pour le **bien-être**, on peut aménager des moments pour manger avant ou après, avoir un espace brasserie,…

La **mobilité** est un point particulièrement sensible en milieu rural. Notamment pour les personnes âgées ne disposant pas de voitures, les jeunes dépendant de leurs parents qui les conduisent déjà dans beaucoup d’endroits (sports, musique, activités,…). Pour répondre à ce problème, il y a deux façons d’envisager les choses : soit délocaliser des spectacles ou trouver des solution pour faire venir les publics dans la salle de spectacle.

*Le fait de connaître notre public va permettre de communiquer différemment. Comment on programme ? Pourquoi on le fait ? A qui on s’adresse ? Le fait de savoir répondre à ces questions permet de connecter le public et la programmation. La confiance peut alors s’établir entre les habitants et le CC.*

***Exemple : création de comités de concertation, impliquer les gens dans la programmation,…***

* **Une expérience à la « Maison des artistes » d’Anderlecht.**

Une expo d’art contemporain est programmée, avec une ou deux visites scolaires, sans grands résultats… Ensuite une résidence d’artiste, un espace de création, un espace de rencontre, un espace de co-création sont mis en place. Une artiste créé une installation et les gens viennent…. Elle crée un atelier. On a vu sortir des gens de chez eux pour la première fois, notamment des habitantes du quartier. Ces habitantes sont devenues actrices et se sentent reliées au CC pour de bon. Le lien est créé, la confiance s’est instaurée….

* Le CC de Tubize a mis en place des abonnements « confiance », proposer au public un abonnement qui regroupe plusieurs spectacles. Des « locomotives » sont combinées avec des programmations plus osée, confidentielle, qui « attirent » moins le spectateur. Ca permet de faire des découvertes, de jouir d’une certaine liberté de programmation et de garantir un certain remplissage de salle.
* Dans les Centres culturels d’où viennent la plupart des participants, Article 27 est appliqué sans limite de nombre. On note cependant qu’un bonne collaboration avec le CPAS est nécessaire pour que la formule Article 27 soit efficace (achat et distribution des tickets.
* **Le scolaire**
* Cela permet aux jeunes de voir un spectacle. Sans le CC, certains ne verraient jamais un seul spectacle de leur vie !
* Les zones rurales sont pénalisées, les artistes arrivent avec des frais de kms, des demandes de logement, de restauration,…. C’est très difficile à supporter par les CC. L’équipement des lieux n’est pas toujours adéquat, avec parfois de la location de matériel. **Le scolaire coute parfois très cher !** On doit parfois choisir le spectacle qui pourra rentrer dans les clous. Quand le transport scolaire est organisé par le CC, cela augmente les déficits des CC.

*Cependant, heureusement qu’il y a la programmation scolaire, car il est assez difficile de faire venir les ados en séance tout public. Les ados se déplacent peu vers les CC pour aller voir du théâtre.*

* **Manque de financement du secteur**

Les CC n’ont pas assez de moyens (financiers, techniques, en infrastructures,…), les compagnies ont bien du mal à s’en sortir aussi. Et il faudrait encore négocier avec elles. C’est le secteur qui n’est pas assez financé et qui nous force à nous disputer les moyens insuffisamment disponibles.

**L’après-midi, les participants se sont scindés en sous-groupes, afin de travailler sur les 3 sujets retenus comme les plus pertinents lors de la matinée, à savoir les artistes, le public et les droits culturels. Voici les réflexions qui sont ressorties de ce travail en sous-groupes.**

**1/ Artistes**

Relations artistes-programmateurs ?

Quelle évolution de cette relation ?

Cette relation est marchande et parfois violente. On remarque chez les artistes la concurrence/compétition, le fait de devoir se vendre à tout prix, une certaine frustration…

Il existe une méconnaissance de nos réalités réciproques.

Le nouveau décret a creusé l’incompréhension des artistes sur les réalités du Centre culturel, et notamment « Bouger les lignes » qui a détérioré la relation CC-artsites.

Des solutions existent :

Revoir les adaptations techniques et financières pour mieux s’adapter au terrain, de la part de la FWB, afin que tout le monde s’y retrouve.

Au niveau humain, on pourrait avoir/créer des formations ensemble, des espaces communs.

Il faut revoir la manière dont on peut programmer les spectacles, avec la création d’un annuaire des salles par exemple.

***Quelques outils sont proposés par les participants****:*

*Un répertoire des cachets, des salles, des types de spectacles*

*Le repérage des créations/des artistes*

*Pour éviter les concurrences entre les programmations des Centres culturelles ->* ***avoir une programmation concertée en région***

*Améliorer l’accompagnement des artistes par rapport à leur (mé-)connaissance des Centre culturels.*

*Améliorer l’aide aux jeunes compagnies grâce aux résidences – mais pose la question des moyens. Les résidences sont un manque à gagner par rapport à des locations.*

***Difficultés importantes :***

* *Occupation de la salle de spectacle*
* *La quantité d’artistes*
* *La faisabilité de la fiche technique*
* *La relation de confiance*

**2/Publics**

* Soit le public propose :
* Aller à sa rencontre (entrée, sortie des spectacles)
* Faire des sondages
* Travail en amont (atelier, projet,…
* CO
* Réalités financières, tech., logistiques
* Disparité entre les anciens et les nouveaux habitants (vision différente)
* Quel public ? Pour quoi ? Cibler
* Donner les moyens au public de pouvoir comprendre les choses, lui donner le choix
* Faire des partenariats, multiplier les portes d’entrée
* Communication : sponsoring, offre horeca pour donner envie de sortir
* Maintenir, garantir même si peu de monde
* Accueil important, à soigner
* S’ouvrir à la diversité
* Public à éduquer : aller chercher et faire de la médiation
* Sentiment d’insécurté parfois
* Difficulté de mobilité
* Société qui change : il faut s’adapter
* Com grâce au numérique
* Le bouche-à-oreille important
* Fidéliser son public, essayer d’avoir sa confiance
* Rester humbles

**3/Droits culturels**

C’est une notion qui peut s’appréhender de plein de façons différentes et qui existait déjà, avant qu’on le formalise dans le nouveau décret. Ils sont parfois considérés comme une charge administrative.

Les droits culturels sont abordés via les thématiques de saisons, avec des ateliers créatifs, participatifs,… Il n’y a pas toujours la main d’œuvre pour mettre tout sur pied.

Il s’avère que les groupes avec lesquels on travaille sur des thématiques sont changeants, on ne peut pas toujours assurer une continuité dans les projets.

Les participants parlent d’accessibilité (financière, mobilité,…) et d’autres notions qui touche les gens, la sécurité, l’accueil,… Tout cela est lié au bien-être, au plaisir d’aller au CC.

Est-ce qu’on diffuse avant de faire rentrer dans une case ou l’inverse ?

Il faut rencontrer la population, créer des contextes, pour répondre à ses besoins. On se construit ensemble et c’est plus riche. Il s’agit de construire doucement cette relation, afin que les gens ne soint ni passifs ni juste spectateur.

Certaines œuvres ont besoin d’un accompagnement, d’une médiation culturelle.

Il faut également défendre le métier, ne pas abandonner la diffusion pure, les artistes doivent aussi pouvoir s’exprimer, avec la vigilance de faire une programmation variée.

Les droits culturels, c’est aussi une remise en question, une manière de s’évaluer, ce n’est ni une contrainte ni un nouvel horizon. On se recentre sur les devoirs d’un Centre culturel. On sort de sa zone de confort.

Idée : La FWB devrait organiser un sondage auprès de la population pour savoir comment ils envisagent la notion de droit culturel.

**En clôture de l’atelier, les participants étaient invités à émettre des idées sur le rôle que pourrait jouer les ORUA dans l’amélioration des pratiques liées à la programmation. Voici les pistes qui ont été évoquées**

* **Que pourraient faire les ORUAS**
* Répertoire des salles (Asspropro)
* Espace d’échanges, lieux de dialogues.
* Plateforme numérique pour donner des avis, des commentaires, des trucs
* Avoir un blog : questions-réponses par rapport aux difficultés qu’on rencontre. Asspropro a déjà des lieux de rencontre par thématique. Rôle d’interpellation du politique.
* Organiser un moment entre ORUAS pour décoder le décret et essayer de faire comprendre aux artistes que le décret ne va pas contre la diffusion. Exemple : revendiquer l’obligation d’engager un 2e ETP au sein des CC pour la programmation.
* Associer l’inspection. Les inspecteurs n’ont pas tous la même interprétation du décret. Ils ne font pas tous l’accompagnement de la même manière. Manque d’uniformité (interprétations et manières de travailler qui ne sont pas identiques pour tous).
* ACC 🡪 va sortir une vidéo sur la notion de « droits culturels ».

Outils et conseils de lecture :

- La revue "lectures.cultures" de la FWB - http://www.federation-wallonie-bruxelles.be

- La revue "Cirq en capitale" - https://cirqencapitale.be

- Différentes publications d'ékla - http://www.eklapourtous.be/biblio

- Différentes publications de l'Observatoire des Politiques culturelles - http://www.observatoire-culture.net

- Livre "Communauté Bruxelles-Wallonie - Quelles politiques culturelles ? de Alain Wasseige. Edition Quorum. Edition de 2000

- FWB - culture.be : "Focus culture" - http://www.culture.be

- Différentes publication de la CTEJ dont "Etat des lieux du TJP 2016" et "Memorandum TJP" - https://ctej.be/mediatheque/publications/